# 

* Datum : 12-09-2016
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2016707802
* Auteur :

Tribunal de première instance de Liège, division Liège
Par décision prononcée le 26 août 2016 par la dixième chambre du tribunal de première instance de LIEGE, division LIEGE, R.Q. 16/1589/B, Maître Adrien ABSIL, avocat, juge suppléant, dont le cabinet est établi à 4020 LIEGE, rue des Vennes 38, a été désigné curateur à la succession réputée vacante de Monsieur Norbert COENEGRACHTS, né à Wroclaw (République de Pologne), le 6 octobre 1931, en son vivant domicilié à 4683 OUPEYE, rue de la Digue 162, et décédé le 23 juin 2015.
Les créanciers de la succession sont priés d'adresser leur déclaration de créance au curateur dans les trois mois à compter de la publication de cet avis.
(Signé) Ad. ABSIL, avocat.